

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 4 Février

LE CRÉDIT DE LA FRANCE

La majorité de la Chambre des députés commencerait-elle enfin à comprendre que l'affaire du Panama, qu'il eût été si sage de laisser régler exclusivement par la justice, dès l'instant où celle-ci avait été saisie, n'est qu'un spécieux prétexte, aux yeux de la droite, pour ouvrir la porte à toutes les calomnies, à toutes les diffamations, à tous les outrages contre la République ?

Si encore il ne s'agissait que de la République, on pourrait dire qu'en l'attaquant, fût-ce même avec les armes les plus déloyales, on fait œuvre politique. C'est là pour certaines gens une excuse qui sauve tout, même les actes les plus odieux et les plus abominables.

Mais, cette fois, ce n'est pas seulement la République qui est visée et qui souffre des coups si cruels portés à l'honneur national, c'est la France, c'est la patrie.

Pour s'en rendre compte, il suffirait de voir ce qui se passe à l'étranger.

Pendant que nous n'avons d'yeux que pour la belle besogne de la commission d'enquête, l'Angleterre fait main basse sur l'Égypte et la Triple Alliance reprend du cœur pour s'efforcer de nouveau de démolir l'Alliance franco-russe.

On peut différer d'opinion sur l'importance politique de la visite, quelque peu inattendue, qui vient d'être faite à Berlin par le czarévitch ; nous aimons à croire qu'il n'y a là qu'un acte de courtoisie un peu plus accentué, sinon plus cordial, que les actes de froide politesse qui s'échangent d'ordinaire entre les cours d'Allemagne et de Russie. Ce qui fait fort heureusement la force et la durée de l'Alliance franco-russe, c'est la permanence des intérêts sur lesquels elle repose ; mais encore faut-il que ces intérêts, aux yeux de la Russie, aient un caractère de durée et de stabilité qui inspire la confiance.

Cette confiance, sans vouloir même insister sur ce point délicat, qui pourrait dire que tout ce qui se passe en France depuis trois mois a été de nature à l'accroître et à l'affermir ?

Tous les efforts des ennemis de la République n'ont-ils pas tendu et ne tendent-ils pas encore à faire croire que la France est déshonorée et ruinée ?

Quoi de plus abominable, par exemple, que la campagne dirigée contre le crédit public qui est la force principale de notre pays, qui l'a aidé à vaincre ses vainqueurs eux-mêmes au lendemain des désastres de l'année terrible et qui fit trouver à M. Thiers les cinq milliards nécessaires à sa rançon et à la libération du territoire ?

Parce qu'une entreprise qui, dans d'autres conditions, eût pu réussir, mais dont le caractère hasardeux a toujours été évident, aussi bien que le fut, à l'époque de sa construction, celui du canal de Suez qui cependant a rapporté depuis vingt-trois ans des centaines de millions, s'ensuit-il que la fortune de la France est à vau-l'eau et que les sources immenses de la richesse publique et privée inhérentes à notre pays soient désormais taries ou seulement dépréciées ?

C'est là cependant le bruit que s'applique à répandre les auteurs et les ouvriers du complot que nous avons dès longtemps dénoncé comme le plus grave des périls de l'heure présente.

Nous les avons vus viser successivement les établissements financiers les plus solides, même le Crédit Foncier, même la Banque de France ; ils ont pu produire une baisse momentanée qui, non justifiée, a pris d'ailleurs fin dès à présent. Mais ils ne se sont pas arrêtés là. C'est aux caisses d'épargne — combien de fois l'ont-ils déjà tenté ! — qu'ils s'en sont pris et qu'ils s'en prennent à cette heure, en accusant l'État d'être « un voleur » s'emparant pour ses besoins, du dépôt sacré qui lui est confié par des millions de citoyens.

Or, sait-on qu'elle est, en réponse à ces

calomnies odieuses, la situation des caisses d'épargne ?

Les fonds déposés dans la caisse d'épargne s'élevaient à 3 milliards 904 millions 769,286 fr. Leur valeur au 31 décembre dernier était de quatre milliards 399 millions 224,939 fr. soit une différence en plus de 494 millions 454,653 francs, c'est-à-dire qu'il y a près de 500 millions en plus en garantie des dépôts des caisses d'épargne.

Ce n'est pas tout. A une certaine époque, la caisse des dépôts et consignations a fait des bénéfices sur les intérêts servis aux déposants. Ces bénéfices, la caisse des dépôts et consignations les a mis en réserve, non seulement en capital, mais en intérêts, si bien que cette réserve, qui était de 30 millions il y a quelques années, est aujourd'hui de 61 millions 97,000 fr., c'est-à-dire que, tout compté, les valeurs ont bénéficié d'une plus-value, relativement à leur prix d'achat, de 555 millions.

Si l'on compare le chiffre du portefeuille de la caisse des dépôts et consignations avec les sommes dues aux caisses d'épargne, on trouve un résultat identique. Là encore la différence en faveur du portefeuille est de 555 millions.

Il faudrait donc, pour que la garantie des déposants fût atteinte, que le portefeuille perdît cette somme de 555 millions et que l'État lui-même perdît tout crédit, puisqu'il est responsable jusqu'à concurrence de la dette entière.

Telle est la situation que M. le ministre des finances a constatée aux applaudissements de la Chambre. Celle-ci ne s'est pas arrêtée aux vaines déclamations des chefs de la droite réclamant, au nom de la liberté de la presse, qu'ils supprimeraient demain s'ils étaient au pouvoir, le droit de ruiner la fortune publique et l'épargne des plus humbles citoyens.

La Chambre, par 327 voix contre 178, a adopté le projet de loi tendant à une énergique répression de ces manœuvres si coupables.

À la même majorité, elle a voté l'afficha-

ge, dans toute la France, des discours prononcés par le président du conseil et par le ministre des finances.

Jusqu'au fond de nos campagnes, on saura désormais ce qu'il faut penser de l'odieuse campagne entreprise non seulement contre la République, mais encore contre la fortune de la France.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 janvier

Le canal de Panama

M. Montpois demande l'urgence en faveur de sa proposition tendant à la création d'un grand institut financier, au capital de cinq milliards, et destiné entre autre, à assurer l'achèvement du canal de Panama.

On sait que la Chambre, il y a une huitaine de jours, avait renvoyé à aujourd'hui le débat sur l'urgence.

M. César Duval proteste contre l'interruption apportée à la discussion du budget.

M. Pontois développe, au milieu du bruit des conversations, l'économie de sa proposition. Il entre dans un long exposé des faits.

M. Casimir Périer, à plusieurs reprises, l'invite à se borner (Très bien ! très bien !).

M. Pontois rappelle que dans un mois, la compagnie du canal de Panama sera frappée de déchéance. Il importe donc d'agir (Exclamations).

Cris : Aux voix !
L'urgence est repoussée par 326 voix contre 32.

La proposition est renvoyée à la commission d'initiative.

La Chambre reprend la discussion du budget de l'agriculture.

La Chambre adopte une augmentation de 20,000 fr pour étudier l'amélioration de la race ovine.

La Chambre adopte par 221 voix contre 210, un amendement de M. Boissy d'Anglas, tendant à une augmentation de 120,000 fr. pour rétablir cette année huit concours régionaux.

D'accord avec le gouvernement et sur la proposition de M. Montaut, on modifie le règlement d'administration publique qui fixe à 25 ares le minimum de la superficie employée à la culture du lin donnant droit à une prime. On réduit le maximum à 10 ares.

Sur le chapitre 16 (personnel des écoles vété-

put se sécher tout en déjeunant.

On espérait atteindre dans la journée encore la grande et célèbre ville de Magdebourg, mais un nouvel incident fit que le Gascon ne voulut jamais consentir à continuer la route ce jour-là.

Comme on approchait d'une maison rustique d'apparence assez aisée, on entendit des cris de femme en détresse.

Les cris paraissaient d'une avenue de vieux ormes qui conduisait à cette maison, dont les bâtiments à toit d'ardoise se voyaient à l'entrée du jardin.

Nos amis s'élançèrent dans l'avenue et aperçurent une femme dont la monture se livrait à des bonds extravagants, et menaçait de la jeter dans un marécage qui bordait l'allée.

— Hé ! milladiou ! s'écria le Gascon embrochant vivement son cheval, c'est la dame à la haquenée blanche, la châtelaine de ces lieux... Je reconnais son voile vert.

Ses compagnons le suivirent, Marcel et Michel en riant, Gargantua en tempêtant, ce dernier avait remarqué une auberge dont l'enseigne se balançait gracieusement, comme pour l'inviter à venir se restaurer.

Castagnac eut bientôt saisi la bride de la précieuse monture, qu'il maintint en respect, puis, sautant à terre, il ploya le genou à la façon des chevaliers d'autrefois, et tendit son bras resté libre vers la dame couverte de son voile.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 131

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

TROISIÈME PARTIE

L'ASSASSINAT

VII

LE BATELIER ET LA PROMENADE DU BOUC

— Der Teufel ! hurla le reître, en montrant son poing au batelier. Du me le bayeras, doi ! Et tirant un de ses pistolets des arçons, il le fourra entre sa poitrine et la cote de mailles, pour qu'il ne fût pas mouillé.

— Ah ! le Franciscaïn ! ajouta Michel en apercevant de son côté, sur une éminence, le froc brun et le capuchon du moine qui contemplait cette scène.

— Savez-vous nager ? demanda Marcel à Castagnac.

— Un peu... bien peu, répondit le Gascon tout pâle, quoiqu'il se fût vanté d'avoir pris un bain délicieux dans la Garonne, inondant le château de ses pères.

— Michel et moi nous vous aiderons.

— Mais moi, der Teufel ! ch'envoncrai : ch'é-

dre un peu lurd.

On voit que dans cette extrémité chacun reconnaissait ce qu'il savait être la vérité. Le Gascon n'était plus vantard et le reître ne se disait plus si choli homme.

— Donc à la grâce de Dieu, dit encore Marcel. Aidons-nous de nos chevaux.

Chargés de leurs cavaliers, ceux-ci se mirent à nager,

Marcel fut le premier qui, en dirigeant bien sa monture, atteignit le radeau.

Il se cramponna à l'une des perches courbées en berceau, qui servent à la manœuvre de l'aviron et s'y cramponna, puis, faisant faire le tour du train de bois à l'intelligente bête, il l'aida à prendre pied sur la rive.

Michel et Castagnac avaient imité l'exemple, et se virent bientôt à côté de l'officier des gardes.

Restait le malheureux Gargantua.

Son cheval était, lui aussi, plus lourd que les autres. Aussi n'obéit-il pas aux mors. En revanche, ses larges flancs offraient plus de résistance à l'eau, et il en était porté naturellement. Son instinct le fit se diriger droit sur l'île.

Le batelier, voyant arriver sur lui le gros reître, voulut l'empêcher d'aborder en lui allongeant un furieux coup de gaffe.

Mais Gargantua avait aperçu le traître derrière un saule, et, au moment où le fer crochu du harpon s'abattait sur son épaule défendue par la cote de mailles, un coup de pistolet retentit.

Le marinier félon tomba, la tête fracassée.

En s'aidant des branches des saules, Gargantua put enfin atterrir ; après quoi, il tira son che-

val à lui.

— Ah ! mein Gott ! où est mon bedit Marc ! ?

Ce fut la première préoccupation du digne capitaine, la deuxième fut plus égoïste

— Der Teufel ! marmotta-t-il après avoir jeté les yeux et avoir reconnu avec joie l'officier des gardes sur l'autre rive. Der Teufel ! me foilà tans une île déserte... Bas le moindre burhon.

Marcel et ses deux compagnons étaient tout aussi en peine de leur ami que Gargantua lui-même...

On ne voyait âme qui vive à la ronde. Le Franciscaïn même avait disparu. Comment faire ? Comment délivrer le pauvre diable ?

Michel finit par découvrir à quelque distance de l'endroit où ils étaient, derrière un tournant muni d'une estrade, un bateau de dimension convenable pour pouvoir risquer le sauvetage d'un nouvel Ulysse, qui se lamentait dans son île, si dépourvue de toute Calypso.

On laissa pâturer les chevaux, et les trois amis se mirent à ramer vers le lieu où l'infortuné reître lançait dans les airs tous les jurons de son vocabulaire tudesque. On n'y aborda qu'après mille difficultés, car il avait fallu remonter le courant.

Gargantua ne se calma que quand il se revit sur la terre ferme, et son premier soin fut de se jeter sur la valise de Michel, qui ce jour-là avait été chargé des provisions de route. Dieu sait avec quelle avidité il dévora la moitié d'un gigot, pour se remettre en son état normal après la violente crise qu'il venait de subir.

Le soleil avait reparu, et grâce à ses rayons, on

rinaires), la Chambre adopte un amendement de M. Guillaumon, augmentant le crédit de 8,000 fr. pour assurer l'avancement régulier des professeurs vétérinaires, et un autre de M. Audifred, portant également une augmentation de 8,000 fr. pour créer dans les trois écoles vétérinaires des cliniques d'animaux de ferme.

Le chapitre 16, ainsi modifié, est adopté avec les chapitres 17 et 18.

Sur le chapitre 19 (indemnités pour abattage d'animaux, 300,000 fr.), MM. d'Espeuilles et Plichon demandent qu'on indemnise les propriétaires dont les animaux sont abattus, pour cause de tuberculose.

M. Viger répond qu'il est partisan de l'indemnité dans le cas d'abattage pour cause de tuberculose.

Après avoir adopté les chapitres 20 à 29 inclus du budget de l'agriculture, la Chambre décide le renvoi à demain.

Séance du 1^{er} février

Les affaires d'Egypte

C'est M. Delafosse qui vient poser la question au ministre des affaires étrangères.

Discours de M. Delafosse

— J'interviens, dit le député du Calvados, parce que personne ne peut se désintéresser d'affaires qui touchent à la dignité de la France.

Nous ne pouvons, ajoute-t-il, demander aux Anglais de pratiquer en Egypte une politique française, mais nous pouvons leur demander d'y pratiquer une politique égyptienne, c'est-à-dire une politique de nature à préparer l'évacuation. Or, que vient de faire le gouvernement anglais ? Il a envoyé en Egypte un millier d'hommes de renfort. On lui a demandé des explications : Il a répondu que cet envoi n'avait d'autre but que d'assurer l'ordre en Egypte, alors qu'il répondait en réalité à un acte d'indépendance du khédive, lequel venait de renvoyer un ministre trop favorable aux intérêts anglais. L'orateur cite ensuite un passage d'un récent discours de la reine et montre combien est singulière l'attitude observée par l'Angleterre dans ces affaires d'Egypte.

— On promet toujours d'évacuer, et en fait, on n'évacue pas plus qu'on ne se montre même disposé à le faire.

Lorsque, en 1884, M. Gladstone prit l'engagement de faire cesser l'occupation à la date du 1^{er} janvier 1888, je fis observer au gouvernement et à la Chambre que notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, n'avait rien compris au texte corrigé, remanié, que lui avait remis lord Granville, et j'apportai à la tribune les preuves de son inconcevable aveuglement. Je ne dis pas cela pour en conclure que M. Waddington n'a pas l'intelligence de son métier, mais je crois qu'il en a la compréhension trop anglaise (Très bien ! très bien ! sur divers bancs). Son origine, son éducation, peut-être l'influence secrète de l'atavisme, font que le soin de nos intérêts paraît lui échapper (Très bien ! très bien ! Interruptions).

— La question d'Egypte, dit-il, n'est pas anglaise ; elle est internationale, à raison du traité de neutralisation du canal de Suez. Il faut que l'Egypte soit rendue aux Egyptiens (Très bien ! très bien !) L'Angleterre devrait comprendre que l'occupation de l'Egypte est pour elle un danger permanent.

M. Jules Develle, ministre des affaires étrangères, vient défendre son ministère.

— Il est vrai, continue M. Develle, que l'Angleterre vient d'augmenter ses garnisons en Egypte. Son gouvernement a ajouté que cette mesure n'indique aucun changement de sa politique, aucune modification des engagements pris.

Il va de soi que jamais nous ne nous désintéresserons de ce qui se passe en Egypte, car la question d'Egypte n'est pas anglaise. Le canal de Suez conduit non seulement aux Indes, mais aux possessions françaises d'Extrême-Orient. L'Europe tout entière est intéressée à ce que la vallée du Nil soit aux Egyptiens.

L'Angleterre doit, en effet, sentir que l'état de choses actuel deviendrait fort dangereux si, de transitoire qu'il est, il tendait à devenir définitif. L'occupation anglaise, si elle se faisait permanente, ne manquerait pas d'être pour l'Europe une cause de conflits et de troubles (Applaudissements).

M. Delafosse espère que le langage du ministre des affaires étrangères sera entendu au dehors.

Le budget de l'agriculture est voté sans discussion.

Le budget des colonies est encore voté au pied levé.

INFORMATIONS

Au Dahomey

Le général Dodds, commandant supérieur des établissements français du Bénin, informe le département de la marine, par une dépêche en date du 1^{er} février, qu'à compter de ce jour il a fait fonctionner, à Wyddah, un bureau postal et télégraphique, récemment installé.

Les freins Wenger

L'Agence Havas nous communique la note suivante :

Un journal du matin donne à entendre que le dossier concernant les freins Wenger aurait disparu du ministère de la guerre.

Nous sommes autorisés à déclarer que cette assertion est complètement inexacte. Le dossier original existe au complet dans le bureau compétent de l'état-major général.

Les « Débats »

Plusieurs journaux annoncent que le *Journal des Débats* change de direction à partir du 1^{er} mars. La nouvelle est exacte.

Le *Journal des Débats* a en effet été acheté par M. Dalziel, pour la somme de 1,200,000 fr.

Le prêtre nom de M. Dalziel pour cette acquisition serait M. Collin, directeur des Phares d'Orient.

Discours d'un général Allemand

Les généraux commandants de corps d'armée qui s'étaient interdits, jusqu'à présent, toute incursion dans le domaine de la politique, viennent de se départir de leur réserve habituelle. Voici textuellement reproduit, le passage le plus saillant du discours prononcé par le général Schkopp, gouverneur de Cologne. Il se passe de commentaires.

« De gros nuages s'accumulent toujours plus menaçants à l'horizon. Bientôt l'orage éclatera. Tournez donc vos regards vers notre empereur, qui, plus que tout autre, s'efforce de conserver à son peuple les bienfaits de la paix. Mais, s'il tire son épée, il ne la remettra pas au fourreau, avant que le dernier soldat ennemi n'ait quitté le sol de notre patrie, ou bien ce serait alors que lui et son peuple auraient été terrassés.

» Oui, messieurs, la guerre est imminente (der krieg kommt). Dieu veuille qu'elle trouve le peuple allemand et ses princes prêts ; sinon, nous aurons vécu un beau rêve.

» Adieu, toi, beau pays, qui reverras alors les tristes temps de la guerre de Trente Ans, détruisant pour longtemps le progrès et la civilisation. Ayons donc confiance en notre empereur, qui a compris à temps la gravité de la situation et a demandé aux représentants du peuple de voter des armements considérables ! »

Le procès du Panama

Mercredi, à eu lieu la 13^e et dernière séance. M^e Waldeck-Rousseau a plaidé pour M. Eiffel. Son argumentation peut se réduire en ces quelques mots : M. Eiffel, sur les 73 millions qu'il a reçus, justifie de la dépense de 68. Il ne lui est donc resté en mains que 7 millions, ce qui ne représente que 10 pour cent de l'entreprise. En France on en accorde 25.

Enfin, M. Eiffel était un entrepreneur agissant à ses risques et périls et non un mandataire. Donc, il n'a pas pu commettre les abus de confiance qu'on lui reproche.

L'arrêt sera rendu jeudi prochain.

Nouvelles arrestations

Suivant le journal la *Paix*, M. Franqueville, le juge d'instruction qui possède le fameux dossier Arton, attend son arrestation qui est imminente, pour demander de nouvelles autorisations de poursuites contre des membres du Parlement.

M. Clémenceau

L'*Intransigeant* publie un télégramme de M. Rochefort maintenant que Cornélius Herz a déclaré avoir versé trois millions et demi à M. Clémenceau.

Succession Reinach

Le liquidateur de la succession Reinach va déposer une plainte en escroquerie contre Cornélius Herz.

Expulsion de deux espionnes

En vertu d'un arrêté du ministre de l'intérieur, deux Italiennes, la marquise de Flori et la comtesse de Bussi, sont expulsées de France et devront, dans les 48 heures, quitter le territoire.

Espionnes au service de l'Italie, elles avaient échappé jusqu'à ce jour aux recherches dont elles étaient l'objet depuis déjà plus d'un an.

Et cependant elles étaient très connues dans le monde politique.

Ces femmes étaient deux aventurières.

La marquise de Flori a cinquante-trois ans. Grande, forte, elle a des cheveux encore noirs, un teint mat et des yeux superbes.

Sa sœur, la comtesse de Bussi, lui ressemble beaucoup, mais elle est plus mince et plus petite.

Parlant toutes deux couramment le français et plusieurs autres langues, elles ont acquis une instruction peu commune et la comtesse de Bussi, particulièrement, semble avoir été l'âme et le cerveau de cette triste association de deux sœurs.

Nées à Florence, elles ont toujours prétendu avoir un palais dans cette ville, en pleine voie Farini et une villa, non moins somptueuse, à Rome.

La marquise est veuve depuis plusieurs années. Quant à la comtesse, elle serait divorcée et aurait épousé dernièrement un officier français actuellement en Tunisie.

Encore un filou

Un certain Guérin, directeur de la *Semaine Financière*, a été arrêté à la suite de diverses plaintes déposées contre lui, au sujet de certaines affaires financières.

Les nouveaux cardinaux

Judi matin à eu lieu, au palais de l'Elysée, la remise de la barette cardinalice à Mgr Meignan, archevêque de Tours, et à Mgr Thomas, archevêque de Rouen.

Ils ont été conduits à l'Elysée dans la voiture de la présidence.

Les honneurs militaires leur ont été rendus à leur arrivée dans la cour de l'Elysée.

On les a introduits dans le grand salon blanc où M. Carnot leur a remis la barette.

Les nouveaux cardinaux ont affirmé qu'en leur qualité d'évêques et de prêtres, ils étaient heureux de coopérer à l'œuvre de paix recommandée, ne demandant en retour que la justice et la liberté.

A l'Académie

Un triple scrutin pour l'élection aux trois fauteuils vacants, a eu lieu à l'Académie française.

M. de Bornier, l'auteur de la *Fille de Roland*, et M. Thureau-Dangin, l'historien, ont été élus par 22 voix en remplacement de MM. Marmier et de Rousset.

L'élection pour le troisième fauteuil n'ayant pas donné de résultat, après cinq tours de scrutin, elle est renvoyée au mois d'octobre.

M. Berthelot, le savant chimiste et M. Emile Zola, étaient les deux concurrents en présence.

LA GRÈVE DES BOULANGERS

DE MARSEILLE

On télégraphie de Marseille :

Le préfet, d'accord avec le maire, a réquisitionné les manutentions militaires de Marseille et des six départements les plus voisins du département des Bouches-du-Rhône.

Les réquisitions des fours ont été opérées. Quelques-unes ont donné lieu à des difficultés. Les portes ont dû être forcées sur l'ordre du commissaire de police.

Dans la banlieue, quelques fours ont été allumés. La police les protège.

Le 1^{er} février, à 11 h. 1/2 du matin, la population commençait à s'émeouvoir, lorsque les premiers envois effectués par la manutention militaire sont arrivés dans quelques dépôts. Un camion a été assailli par la foule.

Les soldats formant l'escorte ont dû se mettre en mesure de défendre le chargement. Une foule nombreuse a stationné, impatiente, inquiète, devant les magasins du dépôt, dont quelques-uns seulement ont une provision insuffisante, qui est aussitôt enlevée.

Il faut plus de 170,000 kilos pour pourvoir à l'alimentation de la ville. Les manutentions militaires peuvent en produire environ 16,000.

Le surplus sera fourni par la manutention maritime de Toulon, qui a expédié, grande vitesse, 2,000 kilos de pain par chaque train, ainsi que par les villes voisines, Nîmes, Avignon, Aix, etc.

Marseille, 2 février.

La ville est plus calme ; les distributions de pain par les manutentions militaires de Marseille, Toulon et Nîmes s'opèrent plus régulièrement.

Dès la première heure, des groupes se sont formés de nouveau devant les boulangeries réquisitionnées. Les pains sont enlevés à peine sortis du four.

Outre les trente-quatre fours qui fonctionnent ce matin, les boulangers de St-Marcel, St-Loup, de la Capelette, de St-Henri, quartiers les plus populeux de la ville, ont repris le travail sous la protection de la troupe.

La ville a une physionomie particulièrement animée ; devant les dépôts municipaux la foule stationne.

Les camions venant de la gare remplis de sacs de pain, traversent la ville escortés par la troupe et par la police.

Sur leur passage, des réclamations et des cris se font entendre.

Beaucoup de personnes font venir du pain des villes voisines, car la distribution est lente et le pain vendu est du pain de munition peu agréable au goût.

Une certaine effervescence règne encore dans la population.

Marseille, 3 février.

La grève des boulangers est terminée.

L'accord est intervenu entre la municipalité et les boulangers.

La municipalité obtient gain de cause. La taxe officielle est maintenue.

Le maire reste seul juge de l'opportunité de sa suppression ou de son maintien.

L'entente n'a eu lieu que dans la soirée à la suite d'une entrevue d'une délégation des patrons boulangers avec le préfet et le maire.

Aussi une grande effervescence a régné dans la ville pendant toute la journée.

Dans l'après-midi, une bande d'individus a enfoncé les devantures de toutes les boulangeries fermées.

La police et la troupe ont dû intervenir. Quinze arrestations ont été opérées.

Une foule nombreuse a stationné devant le local de la Chambre syndicale des patrons boulangers en poussant des clameurs et des cris de : A bas les boulangers !

Dans la soirée, des troubles se sont également produits devant le Cercle des ouvriers boulangers, rue Nationale. Les vitres du local ont été brisées à coups de pierres, la porte arrachée de ses gonds a été brûlée sur la chaussée au milieu des clameurs de la foule.

Par trois fois, la troupe a dû charger pour débarrasser les abords du local et permettre aux ouvriers de sortir pour reprendre leur travail.

Dans la bagarre, un jeune homme nommé Raymond Janne a été blessé à la joue d'un coup de sabre.

Comme épilogue de la grève, il y a aujourd'hui à midi, à Marseille, 120,000 kilogrammes de pain de munition arrivés de tous côtés et qu'on ne peut utiliser, les boulangeries ayant rouvert ce matin ; après la disette, l'abondance.

Vers dix heures, ce matin, une dernière manifestation a eu lieu ; la foule s'est portée devant la boulangerie du président de la grève et a essayé de la mettre à sac.

La troupe a dû intervenir ; on considère maintenant tout incident comme terminé.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Le Chauffoir public

5^e liste de souscription

MM.	
La Commission du bal de charité	50 »
L'abbé Lauda, curé de Cabessut	5 »
Dr Clary	15 »
Peyrissac	10 »
X..., Y..., Z..., employés	1 50
Blanchard, rentier	5 »
Calvet, agent principal d'assurances	4 »
Madame Gisbert	2 »
Madame H. de Valon	3 »
Madame veuve Martin	10 »
Madame Rodolosse	10 »
Total de la 5 ^e liste	112 50
Total des listes précédentes	438 50
Total général	551 »

Nos sénateurs

M. Charles de Verninac, notre honorable sénateur, a été nommé par le 2^e bureau du Sénat, membre de la commission chargée d'étudier le projet contre les campagnes de presse contre le crédit public.

Le bal des commerçants

Une réunion des commerçants de notre ville a eu lieu à la mairie, à l'effet d'organiser un bal au profit des pauvres. Un grand nombre de personnes avaient répondu à l'appel du comité d'initiative.

L'assemblée a été d'accord sur le projet, et l'on a procédé immédiatement à la nomination d'une commission d'organisation, qui est ainsi composée :

MM. Calmon, président ; Bès et Albert, genre Capelle, vice-présidents ; Pagès, vétérinaire, trésorier ; Louis Alazard, secrétaire. Membres de la commission : Michaud-Larivière ; Courbebaisse ; Breil ; Delcros ; Bach ; Cazals ; Vialard ; Cubaynes et Guilloré.

Appel de la commission

Les commerçants et industriels, désirant augmenter les ressources destinées au soulagement des malheureux, si éprouvés par la rigueur excessive de l'hiver, ont décidé d'organiser un bal de charité qui aura lieu dans les salons de l'hôtel de ville et dont la souscription est fixée à 5 fr.

Ils comptent, pour le succès de leur œuvre, sur le concours de toutes les personnes charitables, si nombreuses dans notre ville, dont l'empressement est toujours si généreux pour le plus grand profit des pauvres.

La commission.

Syndicat des planteurs de tabac

La commission du syndicat des planteurs de tabac, a l'honneur de rappeler aux adhérents de ce syndicat qu'une réunion mensuelle aura lieu dimanche, 5 courant, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : Etude sur les dégâts occasionnés au tabac par la grêle.

Syndicat des terrassiers de Cahors

Nous recevons la communication suivante :
Nous avons l'honneur et nous sommes heureux de venir, au nom du Syndicat que nous représentons, témoigner publiquement et chaleureusement à M. le maire de Cahors, pour l'heureuse issue qui s'est produite entre l'administration des ponts et chaussées et les travailleurs du syndicat, l'expression de nos plus sincères remerciements et le prions d'agréer, à la suite de sa juste intervention, l'assurance de toute la sympathie et du dévouement de tous les travailleurs groupés sous notre drapeau.

Nous devons aussi ajouter que l'ingénieur d'arrondissement, M. Gaston, s'est comporté, dans cette affaire, d'une manière tout à fait digne de nos remerciements.

A l'avenir, l'administration communale, ainsi que celle des ponts et chaussées, peuvent être persuadés qu'elles trouveront dans le syndicat tout le dévouement qu'elles sont en droit de lui demander.

Le Bureau.

Les Prévoyants Français

Les membres de la 48^e section des Prévoyants Français, sont priés de vouloir bien ne pas perdre de vue que les versements des cotisations ont lieu à Cahors, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures du matin à midi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Les personnes qui ne font pas encore partie de cette société humanitaire et qui désireraient s'y affilier, peuvent aussi se présenter à l'Hôtel de Ville, les jour et heure indiqués ci-dessus, où leurs adhésions seront reçues par M. Loumet, employé de préfecture, trésorier de la 48^e section.

FÊTES DU CARNAVAL 1893

BILLET D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les Billets d'Aller et Retour à prix réduits, prévus par le Tarif spécial G. V. n° 2, qui seront délivrés le Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (11, 12, 13 et 14 Février) seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Mercredi des Cendres (15 février).

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Accouchement subit

Jeudi, une femme étrangère, disant se nommer Julie Arcouf, épouse de Jean Soulié demeurant à Saillac, canton de Limogne, prise subitement des douleurs de l'enfantement, s'est affaissée sur les boulevards. Aussitôt des voisins la firent entrer dans le local de M. Henras et la déposèrent sur de la paille et des couvertures, en attendant l'arrivée de la sage-femme qu'on était allé chercher. Au moment où Mme Gauthier arrivait, l'étrangère accouchait d'une superbe fillette.

Cette femme a déclaré que son mari l'avait chassée de son domicile depuis plusieurs mois, elle ne vivait que de mendicité.

Les femmes voisines se sont empressées d'apporter des petits vêtements et des langes pour envelopper le nouveau-né.

La mère et l'enfant ont été transportés à l'hôpital par les soins de la police.

Tribunal correctionnel de Cahors

Jean Salinié, est condamné à un mois de prison, pour mendicité.

Le nommé Bessac Frédéric, est condamné à 4 mois de prison pour mendicité et port illégal de décorations.

Toussaint Gache, tailleur d'habits, demeurant à Montcuq, est condamné à 16 fr. d'amende pour délit de chasse.

Ensuite est venue une affaire d'attentat aux mœurs, passée à Goujounac.

Après une remarquable plaidoierie de M^e Bourdin, les deux inculpés, M. Bladié, et la femme Soulié, sont acquittés.

Foire de Cahors du 1^{er} février

La foire du 1^{er} février a été belle. Les divers marchés étaient bien garnis et il s'est traité beaucoup d'affaires.

Bœufs. — Bœufs ou vaches amenés, 400 paires environ ; ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 35 à 42 fr. les 50 kilog., selon qualité. Les attelages étaient livrés au cours des derniers marchés.

Porcs. — Porcs gras amenés, de 80 à 90. Le cours des gras a été de 35 à 40 fr. les 50 kilog., selon qualité, et les porcelets, de 15 à 28 fr., selon grosseur.

Moutons. — Moutons ou brebis amenés, 850 environ. Les gras étaient livrés à raison de 0 fr. 60 le kilo et les agneaux, à 0 fr. 80 le kilo.

Le cours des brebis pour l'élevage n'a pas varié sur les derniers marchés.

Halle. — Blé en vente 350 hectolitres, vendus 315, prix moyen 17 fr. 50 l'hectolitre.

Mais 270 hectolitres, vendus 250, au prix moyen de 11 fr. 25 l'hectolitre.

Pommes de terre, 2 fr. 75 les 80 litres.

Pommes fruits, de 5 à 6 fr. 50 les 80 litres.

Truffes, de 5 à 7 fr. le kilog.

Volailles grasses, 0 fr. 50 le demi-kilo.

Dindes, 0 fr. 45 le demi-kilo.

Œufs, 0,90 la douzaine.

Il n'y a pas eu de vols ni d'accidents.

Beaux-Arts

La brillante collection des *Artistes célèbres*, éditée par MM. L. Allison et Cie, à leur *Librairie de l'Art* du boulevard des Capucines, vient de s'enrichir d'une nouvelle monographie, celle des *Bouille*, due à la plume si autorisée de Henry Havard, inspecteur des Beaux-Arts et membre du conseil des Beaux-Arts, qui a mis admirablement en lumière, avec le profond savoir et le goût que l'on retrouve dans tous ses écrits, la vie si accidentée et le merveilleux talent de l'illustre Hdré-Charles Bouille, ainsi que la carrière de ses fils.

S'adresser à la librairie de l'Art, 6, rue des Capucines, Paris.

Luzech

Le jour du tirage au sort, à Luzech, aurait été marqué par un grave incident.

Un limonadier aurait insulté les jeunes conscrits comme ceux-ci ne voulaient pas aller boire chez lui. Ils auraient répondu à leur tour.

Enfin, on dit que la gendarmerie aurait dressé procès-verbal et que l'affaire viendrait se dénouer devant la correctionnelle.

Figeac

M. Delpech, commissaire de police à Figeac, est nommé avec avancement à Médianah (Algérie).

MM. Descamps, brasseur, Bramel, receveur des finances, Jullien, receveur de l'enregistrement, Cavarroc, huissier, Miral, Alexis, limonadier, Détraves, directeur de la société musicale ont pris l'initiative d'un bal de charité.

Nous faisons des vœux pour le succès complet.

Gourdon

Depuis quelque temps, nous sommes journellement envahis par des rôdeurs de toute espèce. Les uns, commerçants sans patente, vendent du papier à lettre, des enveloppes, etc., pour pouvoir mieux s'introduire dans les maisons et faire main basse sur ce qu'ils trouvent à leur portée ; d'autres parcourent les rues en chantant, simulant une infirmité qu'ils n'ont pas. Enfin, d'autres, se disant ouvriers sans travail ; si on les éconduit, il se rebiffent et souvent insultent et injurient les personnes qui ont l'audace de les faire sortir de chez elles.

C'est ainsi que, ces jours-ci, le sieur Bando, sans profession ni domicile fixe, se disant ouvrier sans travail, s'introduisait à la nuit tombante chez une dame veuve de notre ville, sous prétextes de lui demander de l'ouvrage ou l'aumône ; le fils de la veuve se trouva dans la maison et renvoya cet encombrant personnage qui, se voyant éconduit assez vigoureusement, se mit à invectiver toutes les personnes de la maison.

La police, prévenue, arrêta cet incommode et insolent mendiante, qui fut écroué à la maison d'arrêt de notre ville, où il attend le moment où il comparaitra en police correctionnelle pour y répondre de ses méfaits.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 28 janvier au 4 février 1893

Naissances

Bonnet Louis, rue Saint-James, 5.
Baraillé Joseph, rue des Boulevards, 9.
Alazard Louis, rue Labarre, 11.
Vincent Etienne, rue de Fouillac, 3.

Mariages

Simon Pierre, s. p. et Magot Elisabeth.
Vanel Eugène, boul. et Sainte-Croix Laurence.

Décès

Pécoul Rose, 77 ans, V^e Gagnou, à Bégous.
Dezès Jean, 69 ans, rue de la Mairie, 1.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 5 FÉVRIER 1893

de 3 à 4 heures du soir

(Allées Fénélon)

Eux et Nous (P. R.)	Trave.
Stradella (ouverture)	Flotow.
Le Muguet (valse)	d'Albert.
Cavatine pour piston (Exécutée par M. Larroque)	Rossini.
Le Bon Bourgeois (Polka)	Sellenick.

THÉÂTRE DE CAHORS

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Mardi 7 Février 1893

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de M^{lle} Louise MASSÉ, dugazon, 1^{re} chanteuse d'opérette

La Fille du Tambour major

Opérette en 4 actes, musique d'Offenbach.

Au quatrième tableau, Entrée des troupes à Milan, grand défilé militaire, réglé et mis en scène par M. Guyot.

Prochainement, **GRAND BAL** populaire, organisé par la Direction

Variétés

EN QUERCY

(Suite et fin)

Saint Paul, évêque de Verdun, au septième siècle, avait demandé une amphore de Falerne à Saint Didier, évêque de Cahors. Celui-ci lui en envoya dix tonnes ou barriques. Paul, dans sa lettre de remerciement, s'exprima ainsi : « Je rends grâce à votre Eminence des saintes eslogies et des dix vases de noble Falerne qu'elle a daigné me faire parvenir. La bénédiction de votre largesse a surabondé ; car tandis que je ne vous avais demandé qu'une amphore de Falerne, vous m'avez fait passer dix grands vases, ou pour me servir du terme vulgaire, dix tonnes de ce délicieux vin. »

Et dire que le vin est le produit d'un arbrisseau peu gracieux, laid même. Voyez ces rameaux longs et munis de nœuds. Ils s'attachent aux corps voisins à l'aide de vrilles fourchues qui se contournent en spirales. Rien de si vilain qu'une souche, mais rien de meilleur que le vin. Il réjouit le cœur de l'homme « lœtificat cor hominum » et l'on peut ajouter « nec contristat cor mulierum », c'est-à-dire qu'il ne chagrine pas le cœur des femmes.

J'ai fait l'histoire des vins du Lot et j'ai chanté l'Auxerrois. M'est avis, cher ami, que je ne saurais mieux terminer ma lettre qu'en offrant à un fin lettré tel que toi, comme vrai régal littéraire, maints jolis passages d'un humoristique écrit de Louis Veillot, intitulé : *En Médoc*. Me trouvant en Quercy et non dans le Bordelais, la nécessité de conserver à ma lettre sa couleur locale, m'a obligé de faire quelques modifications, voire même quelques additions au petit chef-d'œuvre du célèbre auteur de « Ça et là » et des « Odeurs de Paris ».

Vigoureux champion de l'église, pardonne-moi du haut de la cèleste demeure à laquelle t'ont donné certes droit tes combats contre la meute sans cesse aboyante des ennemis de la Religion, pardonne-moi d'avoir osé commettre envers toi l'abominable crime de lèse-majesté littéraire.

Revenons à notre sujet :

« Ce n'est pas la faute du vin, dit Veillot, s'il y a des ivrognes et même des gourmets ; et, tout compte fait, le sarment est très préférable à l'épine. Vois-tu cette petite branche rampante qu'il faut soutenir, cette humilité qui porte ces larges feuilles vertes et ces puissants diamants pleins de feu liquide. Quelle est belle et superbe une grappe de raisins ! mais elle ne contient qu'une liqueur agréable, sans vigueur, sans vertu. Ce n'est pas encore le sang de la vigne. Qu'on la détache et qu'on la mette sous le pressoir. Ah ! maintenant c'est le sang qui coule ; il y a le parfum, la couleur, la vie. Qu'il vieillisse dix ans, ce sera l'ambrosie, ce sera le nectar. »

Les Cadurciens et en général les viticulteurs des côtes du Lot, courtses, gracieux et bien disants, prodigent les hommages à leur vin. Ils le regardent comme une richesse très noble que Dieu leur a donnée, comme un produit illustre de leur sol et en même temps de leur art, en quoi ils ont raison. Le sol et le bon Dieu ne font pas tout seuls le vin de Cahors.

Un joailler sait sortir les pierres, un cadurcien sait mouter ses vins. Un repas dans la vallée du Lot s'organise en vue de boire : les mets doivent faire valoir les vins.

Le vin de Cahors est traître : il renverse son buveur. A la table du festin, les visages des convives répandent des torrents de lumière. Mêlez-vous du jus perfide de l'Auxerrois.

Les maîtres de chais, dans cette contrée, sont de grands connaisseurs en vin. On m'en a montré un qui n'en boit jamais. Il déguste par l'odorat et nous dit l'âge et la provenance des vins dont il verse quelques gouttes dans une petite écuelle d'argent et qu'il porte ensuite à ses narines d'une remarquable finesse.

J'ai dîné chez un prêtre qui habite sur les bords du Lot. C'est un homme pieux, docte, aimable, sobre et frugal en particulier, mais large dans l'hospitalité. Or, comme il jouit d'une grosse fortune qu'il a reçu de sa famille, il veut que la table où il rassemble ses amis, soit servie théologiquement et présente un catéchisme abrégé de la souveraineté de l'homme. Sur la table autour de laquelle nous étions dix personnes réunies, étaient représentés le règne animal, le règne végétal et le règne minéral. Il y avait des quadrupèdes, des volatiles, des poissons, des fruits, des fleurs, de l'air, des vins, des cristaux et de l'or. Le pieux curé nous dit : « Avant de toucher à toutes ces choses excellentes, bénissons le Maître très grand et le Père très bon qui nous les a données ; usons-en et réjouissons-nous, enfin rendons grâce à Dieu. »

En Quercy on met bien en pratique cette théologie du festin hospitalier. Quand on est à table, quels feux dans les yeux et dans les verres ! Quelles pointes d'ail et quelles pointes d'esprit ! Mais la sobriété ? Ah ! l'on ne peut

tout avoir, et l'hospitalité n'est pas tenue à cette sobriété stricte qui vit de rien. Nous esquivâmes l'indigestion ; n'en demanda pas davantage. »

Cher ami tu ne connaissais pas sous ce jour Louis Veillot. Le grand batailleur qui frappait d'estoc et de taille, est doué d'une impressionnabilité et d'une douceur merveilleuses. C'est un réaliste, mais ne poussant rien à l'outrance. Le poète de Tibus n'a jamais rien écrit de plus beau sur le vieux Falerne et le Cécube qu'il buvait en compagnie de Mécène, de Virgile et d'autres illustres Romains.

Demain je serai à Tarbes où se tiennent précisément, à cette époque, des foires renommées. J'espère y voir le bonnet blanc de Bigorre, le brun de Foix, le rouge du Roussillon, le grand chapeau plat d'Aragon, le chapeau rond de Navarre et le bonnet pointu de Biscaye. Après avoir passé vingt-quatre heures dans le chef-lieu des Hautes-Pyrénées, je me rendrai au pont de Gavarnie. C'est de cette embrasure de trois cents pieds dans les montagnes ouverte par Roland en deux coups de sa Durandal, que je t'écrirai. Adieu, cher ami, et aime moi toujours comme je t'aime.

Henri CAMINADE.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, brouillures chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Choléra et l'Anémie ; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 373, rue Saint-Honoré.

PLUS DE DOULEURS
Rhumatismes, Sciatique, Goutte, Maux de Reins, Points de Côté, Toux rebelle, Bronchites, etc. PAR L'APPLICATION DU Véritable **TOPIQUE BERTRAND AINÉ** 50 années de succès et des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité (Notice gratuite) Prix : 0.50, 0.75, 1, etc. - Franco contre mandat. LYON, 21, place Bellecour ; PARIS, 141, r. Rennes et 122, rue

REVUE HEBDOMADAIRE

Le marché ne s'occupe en ce moment que des opérations de la liquidation. La place s'étant trouvée à la baisse à la suite de la réponse des primes, il y a eu de nombreux rachats. Que se passera-t-il à la suite de la liquidation, il est bien difficile de le prévoir. A notre avis quant à présent, le terrain regagné ce mois-ci nous paraît suffisant.

Le 3 0/0 est à 97.50.

Le Crédit Foncier, un moment attaqué par la spéculation à la baisse reprend sensiblement. Marché assez animé sur les obligations foncières et communales.

Le Crédit Lyonnais réalise à 737.50 une avance sensible.

La Société Générale conserve toujours une très bonne tenue.

Parmi les valeurs sur lesquelles profitant de la crise, s'était acharnée la spéculation, les actions du Comptoir National d'Escompte avaient fléchi jusqu'au-dessous du pair, mais les vendeurs n'ont pas trouvé le moyen de semer la panique chez les porteurs de titres pas plus que dans la clientèle des déposants. Les cours des actions remontent, et les bilans attestent tout à la fois la confiance du public et les importantes réserves de l'épargne.

Les Immeubles de France dont les titres, actions et obligations sont de véritables obligations hypothécaires ne peuvent tarder à regagner les cours qu'ils avaient avant la crise.

Nos grands chemins sont en reprise. Les obligations des chemins de fer économiques sont toujours, en raison de leurs garanties, recherchées par l'épargne. Les méridionaux d'ailleurs sont à 620. Ils varient peu.

Les fonds étrangers sont fermes. L'Italien est très demandé à 91.370. La crise de la Banque Romaine n'a rien à voir avec ce fonds d'Etat qui, eu égard à son revenu n'est pas à son cours.

Un peu de reprise sur l'Extérieure. Les fonds ottomans sont recherchés depuis plusieurs jours.

Sur le marché, en Banque, la bonne tenue de la part des Soufres Romains ne se dément pas un seul instant. L'accroissement de la production de la mine est constant.

Les Châlets de commodité à 696.25 et les obligations de la Cie Nationale d'Electricité conservent d'excellentes tendances.

Signalons des demandes sur les obligations Puerto-Santa-Maria, dont les coupons se paient très régulièrement en or sans retenue d'impôts.

On prévoit à bref délai un mouvement sur les obligations du chemin de fer National de l'Equateur, tant à cause de la sécurité donnée au titre par la garantie gouvernementale qu'à cause de la mesure prise par la Compagnie pour mener à bonne fin l'entreprise.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous sommes à leur disposition pour les renseigner sur toutes les valeurs, bien entendu gratuitement. Nous refusons l'exécution de toute opération à termes, mais nous nous chargeons de tous leurs ordres au comptant, aux conditions ordinaires du courtage officiel.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 4 février 1893.

Gravures : Paris : Le nouvel hôpital international. — La façade de l'hôpital. — La cour d'entrée. — Intérieur d'une des salles. — Les loueurs de viande. — Beaux-Arts : Deux Amis, tableau de M. Chocarne-Moreau. — Théâtre illustré ; Ambigu : Mère et Martyre. — Portraits : M. André Messager, auteur de M^{me} Chrysanthème, représentée au Théâtre Lyrique (Renaissance). — Le docteur Péan. — Départements : Bouches-du-Rhône (Lyon) : Exposition du corps de S. E. le cardinal Foulon. — Portraits (Nécrologie) : S. E. le cardinal Foulon. — M^{me} la duchesse de Madrid. — Allemagne ; Berlin : Mariage de la princesse Marguerite de Prusse et du prince de Hesse, dans la chapelle du château. — Japon : Le Cago, véhicule japonais.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : L'Hôpital international, par G. Lenôtre. — Théâtres par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Etudes illustrées : Les Loueurs de viande, par Guy Tomel. — Chronique des Beaux-Arts, par Olivier Merson. — Nouvelle en cours de publication : Le Buste, par J. Raullet. — Explication de gravures, Echees, Rébus, Récréations de la famille, Bibliographie, Revue comique, Choses et autres, etc. — En supplément : Mathilde Laroche, roman de J. Berr de Turique ; — Illustrations de Marold.

Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 2 février 1893 : Les oscillations électriques : Ch.-Ed. Guillaume. — Wagon pour le transport des enfants malades des hôpitaux de Lyon : Francis Sabran. — Trésor de haches de bronze découvert en Bretagne. — Hémérographe : X..., ingénieur. — L'hippocampe : C. Crépeaux. — Séparation des micro-organismes : R. Lezé. — Lumière et algues microscopiques : Henri Coupin. — Les Agamis ou Oiseaux-trompettes : E. Oustalet. — Influence des grands reliefs du sol : Plumandon. — Les vitres armées : Daniel Bellet. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 30 janvier 1893 : Ch. de Villedeuil. — Jouets scientifiques.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Supplément 10 de la Nature)

La semaine. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Bibliographie.

MONITEUR DE LA BANQUE

ET DE LA BOURSE

PARIS — 30, rue Bergère, — PARIS

(26^e ANNÉE)

Revue économique et financière

Publiée par la Maison LEMAIRE, DUPONT et Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Capital : 750,000 Francs

Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi

Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières ; renseignements utiles ; études sur toutes les valeurs ; questions de jurisprudence financière ; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.

Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.

ABONNEMENT : SIX FRANCS PAR AN

ETRANGER : DIX FRANCS

Numéros spécimen envoyés sur demande

SOMMAIRE DU N° 5

Situation. — La coulisse et l'impôt sur le revenu. — Informations financières. — Lettre du Transvaal. — Les taux de l'Escompte en 1892. — Les lignes d'intérêt local en 1891. — Recettes du canal de Suez en 1892. — Les obligations 3 0/0 des chemins de fer autrichien. — Les mines d'or de l'Afrique du sud. — Chemins de fer de Porto-Rico. — Chemins de fer normands. — Les établissements Eiffel. — La Valtia autrichienne. — Renseignements utiles : Valeurs à acheter, valeurs à vendre : Le 3 0/0 et le 4 1/2 0/0 ; Obligations Eaux de Bayonne ; Les obligations tunisiennes et les obligations de chemins de fer ; Les Valeurs turques. — Jurisprudence financière. — Revue des valeurs. — Marché en Banque. — Petite correspondance. — Marché des départements.

Tirages : Crédit foncier de France. — Ville de Paris 1871. — Ville de Paris 1869. — Annuités d'Orléans à Châlons. — Obligations consolidées 4 0/0 chemins de fer russes. — Emprunt argentin 4 1/2 0/0. — Ville d'Amiens 4 0/0 1891. — Chemins de fer Koursk Karkot-Azof. — Chemin de fer Orel-Griasi. — Gouvernement de Corrièthes. — Gouvernement de Mendoza. — Grande société des chemins de fer russes. — Banque centrale du Crédit foncier de Russie. — Emprunt de Cuba 6 0/0 1886.

AUX PIANISTES

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur en ce moment, *Paris-Piano*. Cette luxueuse publication paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro deux morceaux de musique inédite pour piano, édités avec grand soin, livrés sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour *Paris-Piano* par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colomer, Frantz Hitz, Luigini, Alexandre Georges, Le Rey, Desormes Sudessi, Courras, Haring, Gay, etc.

En outre chaque fascicule de *Paris-Piano* contient un supplément littéraire dû au grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theu-siet, Henri Greville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron, des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que *Paris-Piano* est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marché en édition musicale. Chaque fascicule de *Paris-Piano* est vendu au prix sans précédent de 1 franc, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, *Paris-Piano* envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}

56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. —

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

Pour calmer les quintes de toux, adoucir la poitrine et faciliter l'expectoration, la *Pâte de Regnaud* est depuis soixante-dix ans d'un usage populaire. 1 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies. L'emploi simultané du *Sirope de Regnaud* augmente la rapidité d'effet de la *Pâte* et double son activité.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom



Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Echarpes pour mères et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 46, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Le *Tonique* le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Le *VIN de VIAL* est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

Vignes Américaines
PAR MILLIONS DE PLANTS A LA VENTE
500 variétés

Othellos et Jacquez, racinés, 1^{er} choix..... 40 fr. le mille.
Herbemont, Clinton dit plant Pouzin..... 50 fr. —

Greffés soudés, depuis 130 fr.

Envoi franco du prix-courant sur demande. — S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES, chevalier du Mérite Agricole, A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

sur un spécimen gratuit à HAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

A Vendre

IMMÉDIATEMENT

L'établissement connu sous le nom de CAFÉ DE STRASBOURG, boulevard Gambetta, n° 77, Cahors.

S'adresser à M. Andrieu, propriétaire de l'établissement.

SÈVE PECTORALE

Le Sirop de Sève de pin maritime de Lagasse, populaire depuis 30 ans, est le seul préparé avec la véritable Sève de Pin, obtenue par injection des bois ; il guérit les rhumes, toux, gripes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrhumements.

Dépôt : Toutes Pharmacies.

RECONSTITUANT ÉNERGIQUE

Le Vin de Peptone de Chapoteaut contient la viande de bœuf digérée par la pepsine ; il est beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande ; avec lui on nourrit les anémiques, les convalescents, les phthisiques, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter et ceux épuisés par le travail, la fatigue ou les veilles. La peptone Chapoteaut est, à cause de sa pureté, la seule employée à l'Institut Pasteur. Dépôt : Toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

1893

ANNUAIRE
STATISTIQUE & ADMINISTRATIF
DU
DÉPARTEMENT DU LOT

Publié avec l'autorisation de M. le Préfet

PAR
MM. LES CHEFS DE DIVISION
DE LA PRÉFECTURE

SE TROUVE :
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS
IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE
1893